

Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises et des administrations publiques



2010



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-877-287-4369

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 16F0023X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Statistique Canada

Division des comptes et de la statistique de l'environnement

Enquêtes et comptes de protection de l'environnement

Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises et des administrations publiques

2010

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2013

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada.

<http://www.statcan.gc.ca/reference/licence-fra.html>

Août 2013

N° 16F0023X au catalogue

ISSN 1701-5685

Périodicité : bisannuelle

Ottawa

This publication is also available in English.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Information pour l'utilisateur

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- p provisoire
- r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- * valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

Remerciements

La participation des répondants, des groupes de l'industrie et des ministères provinciaux de l'environnement a été essentielle à la réalisation des enquêtes, et nous tenons à les remercier vivement.

Le présent rapport a été préparé par la Division des comptes et de la statistique de l'environnement, sous la direction de **Robert Smith**, directeur, et de **John Marshall**, chef, Enquêtes et comptes de protection de l'environnement. La collecte des données d'enquêtes a été effectuée par la Division de la planification et de la gestion de la collecte, dont le directeur est Duncan Wrighte, et par la Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Le rapport 2010 de l'Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets a été géré par **Geneviève Clavet**. Des contributions importantes ont été apportées aux différentes étapes du projet par les personnes suivantes :

Carolyn Cahill
Carlos De Leon
Michele McMillan
Iman Mustapha

Marc Lavergne
Peter Van Wesenbeeck
RECYC-Québec

Avant-propos

Le présent rapport contient les résultats de l'Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises de 2010, et de l'Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des administrations publiques de 2010. Ces enquêtes ont permis de recueillir des données sur les aspects financiers et les activités de gestion des déchets des entreprises, des administrations locales et d'autres organismes publics de gestion des déchets.

Les services dont il est question comprennent la collecte et le transport des déchets et des matières destinées au recyclage, l'exploitation d'installations d'élimination des déchets non dangereux, et l'exploitation de stations de transfert.

Les résultats de ces deux enquêtes permettent de brosser un tableau des caractéristiques matérielles de l'élimination et du recyclage des déchets ainsi que des aspects portant sur les finances et l'emploi du secteur des entreprises et du secteur des administrations locales qui offrent des services de gestion des déchets.

Les données ont été analysées et présentées à l'échelon provincial dans la mesure où il était possible de le faire sans compromettre la confidentialité.

Table des matières

Faits saillants	6
Analyse	7
Quantité totale de déchets	7
Déchets résidentiels	9
Déchets non résidentiels	9
Réacheminement des déchets	9
Caractéristiques financières et d'emploi de l'industrie de la gestion des déchets	10
Emploi, secteur des administrations publiques locales et secteur des entreprises	13
Produits connexes	14
Tableaux statistiques	
1 Élimination des déchets	16
1-1 Province et le territoire	16
1-2 Source, province et le territoire	16
2 Récupération des déchets selon la province et le territoire	17
3 Matières récupérées selon la source, la province et le territoire	18
4 Matières récupérées selon le type, la province et le territoire	19
4-1 2008	19
4-2 2010	20
5 Industrie de la gestion des déchets selon la province et le territoire	21
5-1 Caractéristiques du secteur des entreprises	21
5-2 Caractéristiques du secteur des administrations publiques	22
6 Dépenses courantes du secteur des administrations publiques dans la gestion des déchets selon l'activité, la province et le territoire	23
Qualité des données, concepts et méthodologie	
Introduction	24
Définir les déchets et leurs composants	26
Conception globale : sources des données et méthodologie	27
Exactitude des données	33

Table des matières – suite

Comparabilité des données et sources connexes	36
Définitions	39

Graphiques

1. Élimination des déchets au Canada de 2002 à 2010	7
2. Quantité totale de déchets éliminés pour certaines provinces, 2008 et 2010	8
3. Quantité de déchets éliminés par habitant pour le Canada et certaines provinces, 2008 et 2010	9
4. Dépenses courantes par habitant des administrations publiques locales liées à la gestion des déchets pour certaines provinces, 2010	11
5. Déchets réacheminés et dépenses courantes des administrations publiques locales pour certaines provinces, 2010	12

Faits saillants

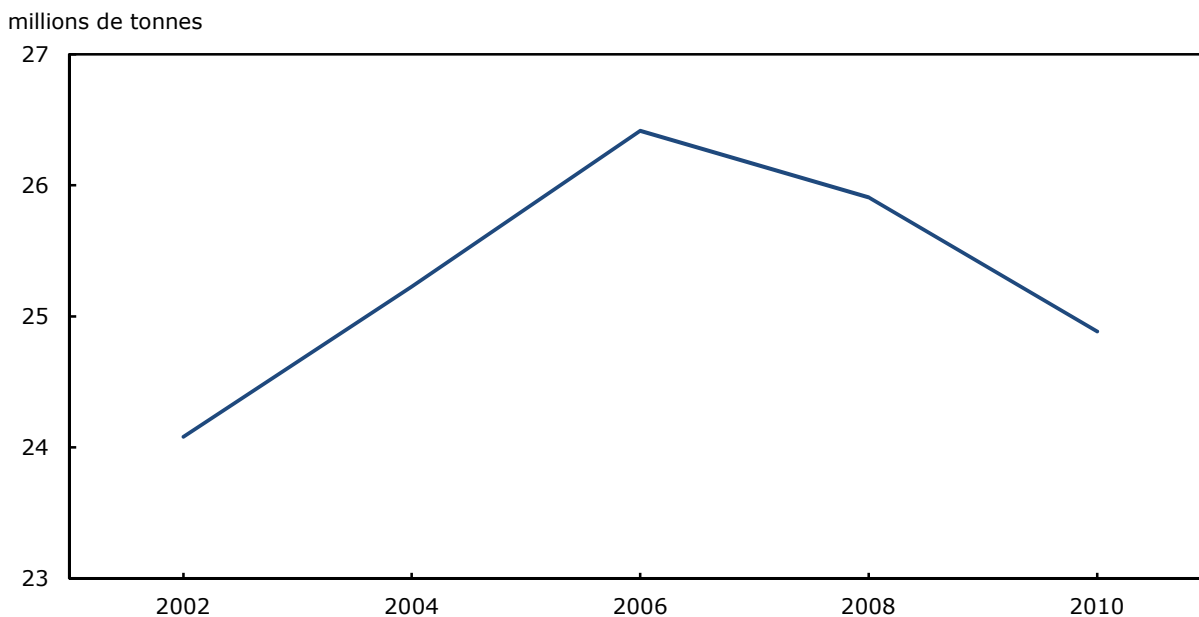
- À l'échelle nationale, la quantité de déchets non dangereux envoyés à des installations privées et publiques d'élimination de déchets a diminué de 4 % par rapport à 2008, pour s'établir à environ 25 millions de tonnes en 2010. C'est au Québec et en Alberta que la quantité de déchets éliminés a le plus baissé, chacune de ces provinces ayant affiché une baisse de 6 % par rapport à 2008. Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse et la Saskatchewan ont affiché les plus fortes hausses au cours de la même période, enregistrant toutes trois une augmentation de 4 %.
- Les déchets résidentiels ont représenté 37 % de la quantité totale de déchets éliminés en 2010, c'est-à-dire un peu plus du tiers. De 2008 à 2010, l'élimination de déchets résidentiels a baissé de 1 %, et l'élimination de déchets non résidentiels, de 6 %.
- En 2010, la quantité de déchets réacheminés vers des installations de recyclage ou de traitement des matières organiques a diminué de 3 % par rapport à 2008, s'établissant à 8,1 millions de tonnes, ou 236 kg par personne. Cette baisse, la première depuis 2002, est surtout attribuable à une diminution de 11 % de la quantité de déchets non résidentiels réacheminés. À l'inverse, le réacheminement de déchets résidentiels a augmenté de 5 %. La plus forte hausse, de 60 %, touchait le matériel électronique.
- Les revenus d'exploitation tirés par les administrations publiques de la prestation de services de gestion de déchets ont atteint 2,3 milliards de dollars en 2010. Les dépenses courantes ont augmenté de 12 % par rapport à 2008, totalisant 2,9 milliards de dollars en 2010. L'emploi à temps plein dans l'industrie de la gestion des déchets du secteur des administrations publiques a augmenté de 5 %.
- En 2010, les revenus des entreprises canadiennes offrant des services de gestion des déchets ont augmenté de 2 % par rapport à 2008, s'élevant à près de 6 milliards de dollars, tandis que les dépenses ont diminué de 3 %, s'établissant un peu moins de 5 milliards de dollars. Au cours de la même période, l'emploi à temps plein dans le secteur des entreprises a augmenté de 2 %.

Analyse

Quantité totale de déchets

En 2010, près de 25 millions de tonnes de déchets non dangereux ont été éliminées au Canada, ce qui représente une baisse de 4 % par rapport à 2008, mais une hausse de 3 % par rapport à 2002 (graphique 1). De 2008 à 2010, la quantité totale de déchets résidentiels éliminés a diminué de 1 %, s'établissant à 9,3 millions de tonnes, et la quantité de déchets non résidentiels, de 6 %, se situant à 15,6 millions de tonnes.

Graphique 1
Élimination des déchets au Canada de 2002 à 2010



Note(s): Les totaux de 2002, 2004, 2006 et 2008 ont été révisés depuis leur publication initiale.

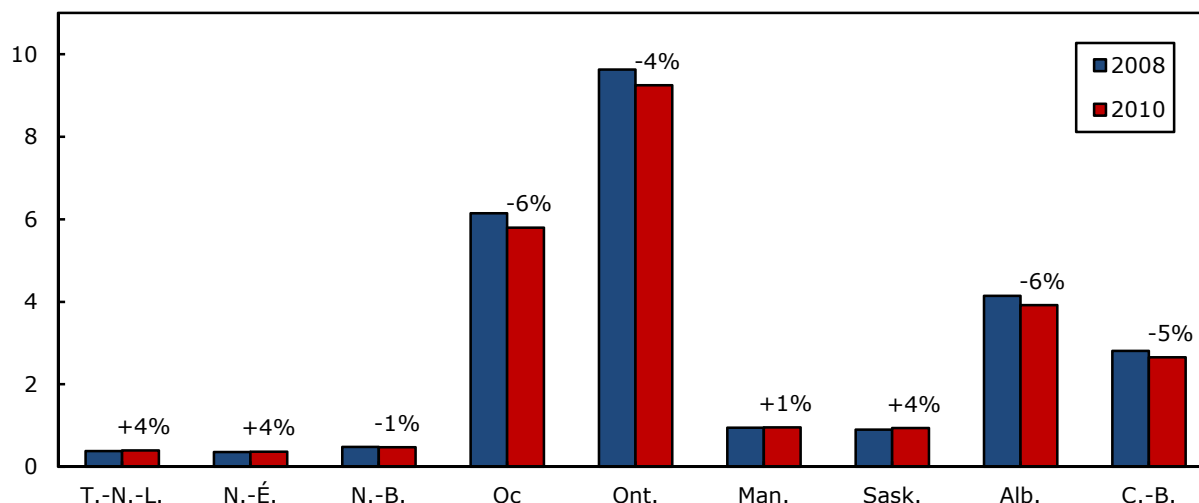
Source(s): Statistique Canada, tableau CANSIM 153-0041 (consulté le 21 août 2013).

À l'échelle des provinces, c'est l'Ontario qui a éliminé la plus grande quantité de déchets en 2010 (9,2 millions de tonnes), suivi du Québec, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique (5,8 millions, 3,9 millions et 2,7 millions de tonnes respectivement) (graphique 2). Les quatre provinces ayant éliminé la plus grande quantité de déchets sont également les plus peuplées, selon les estimations démographiques de Statistique Canada pour 2010.

Graphique 2

Quantité totale de déchets éliminés pour certaines provinces, 2008 et 2010

millions de tonnes



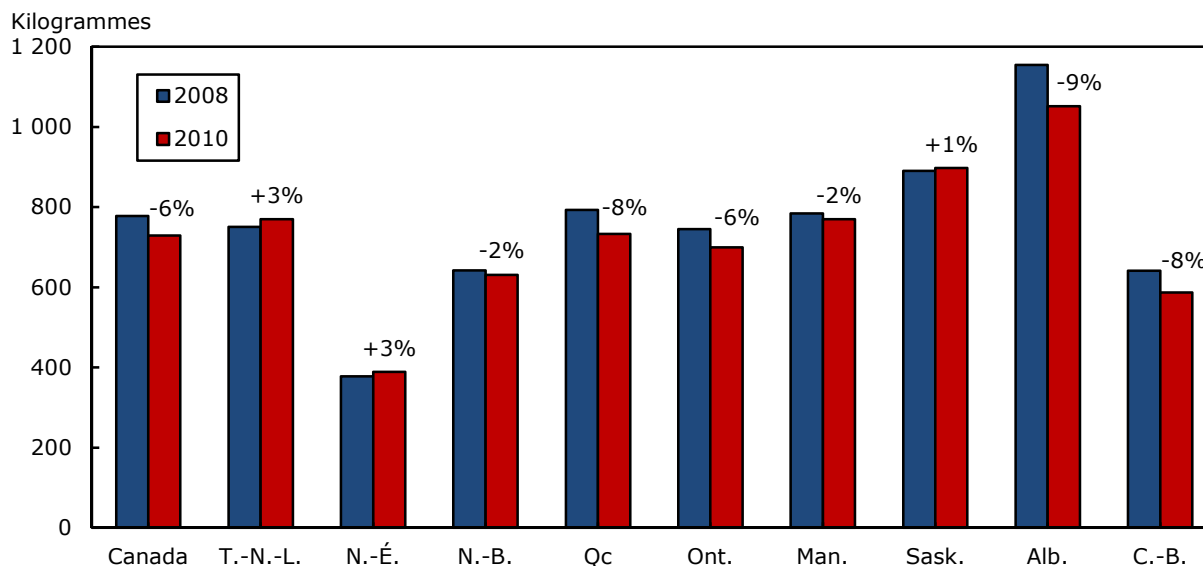
Note(s): Les pourcentages indiquent les variations entre 2008 et 2010. Les données de l'Île-du-Prince-Édouard, du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut n'ont pas été incluses pour respecter les exigences de la Loi sur la statistique en matière de confidentialité.

Source(s): Statistique Canada, tableau CANSIM 153-0041 (consulté le 21 août 2013).

Les chiffres par habitant pour l'élimination de déchets apportent un éclairage supplémentaire. En 2010, un total de 729 kg de déchets par habitant ont été éliminés (graphique 3). La quantité par habitant, qui comprend à la fois les déchets résidentiels et non résidentiels, a diminué de 6 % par rapport à 2008. La province qui a affiché le plus faible taux d'élimination par habitant en 2010 était la Nouvelle-Écosse, enregistrant 389 kg par personne. Suivaient la Colombie-Britannique, le Nouveau-Brunswick et l'Ontario, qui ont aussi éliminé moins de déchets par habitant que la moyenne nationale. La province ayant affiché le plus haut taux d'élimination par habitant était l'Alberta, enregistrant 1 052 kg par personne. Entre 2008 et 2010, on a observé une diminution de la quantité de déchets éliminés par habitant dans toutes les provinces, sauf à Terre-Neuve-et-Labrador, en Nouvelle-Écosse et en Saskatchewan.

Graphique 3

Quantité de déchets éliminés par habitant pour le Canada et certaines provinces, 2008 et 2010



Note(s) : Les pourcentages indiquent les variations entre 2008 et 2010. Les données de l'Île-du-Prince-Édouard, du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut n'ont pas été incluses pour respecter les exigences de la Loi sur la statistique en matière de confidentialité.

Source(s) : Statistique Canada, tableaux CANSIM 051-0001 et 153-0041 (consultés le 21 août 2013).

Déchets résidentiels

Un peu plus du tiers (37 %) des déchets éliminés provenait de sources résidentielles en 2010. La quantité totale de déchets résidentiels éliminés a diminué de 1 % de 2008 à 2010, s'établissant à 9,3 millions de tonnes. Par habitant, cette quantité a baissé de 3 %, se situant à 271 kg par personne.

Déchets non résidentiels

À l'échelle nationale, la quantité totale de déchets non résidentiels a baissé de 6 % en 2010, se fixant à 15,6 millions de tonnes, tandis que la quantité par habitant a diminué de 8 %, s'établissant à 458 kg. Le Québec, la Colombie-Britannique, l'Alberta et l'Ontario ont tous contribué à cette baisse. Dans toutes les provinces observées, la quantité de déchets non résidentiels éliminés a dépassé la quantité de déchets résidentiels éliminés en 2010. Cet écart était plus considérable en Alberta, où 75 % des déchets éliminés provenaient de sources non résidentielles.

Réacheminement des déchets

La quantité totale de matières récupérées à des fins de recyclage ou de compostage a diminué de 3 % par rapport à 2008, s'établissant à environ 8,1 millions de tonnes, ou 236 kg par personne, en 2010. Cette baisse est attribuable au réacheminement des déchets non résidentiels, qui a diminué de 11 % pour s'établir à 3,6 millions de tonnes. À l'inverse, la quantité de matières résidentielles réacheminées a atteint 4,5 millions de tonnes, ce qui représente une augmentation de 5 % au cours de la même période.

Par poids total provenant de toutes sources, ce sont l'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique qui ont le plus réacheminé de déchets, affichant des quantités respectives de 2,7 millions, de 2,3 millions et 1,5 million de tonnes. Un peu moins de la moitié (44 %) des déchets réacheminés à l'échelle du pays provenait de sources non résidentielles, ce qui représente une baisse par rapport au taux de 48 % observé en 2008.

Les fibres cellulosiques¹ ont représenté la plus grande partie de toutes les matières réacheminées (40 % ou 3,2 millions de tonnes, suivies des matières organiques (27 % ou 2,2 millions de tonnes) et des métaux² (12 % ou 950 410 tonnes). La plus forte augmentation par rapport à 2008 a été observée dans le réacheminement de matériel électronique, qui a augmenté 60 % en 2010 pour atteindre 39 036 tonnes. On a aussi observé une hausse de 12 % dans la récupération de métaux, une hausse de 5 % dans le réacheminement de matières plastiques (313 036 tonnes) et une hausse de 1 % dans le réacheminement de verre (426 794 tonnes). Les quantités de déchets provenant de la construction, de la rénovation et de la démolition ont diminué (-9 %), tout comme celles des fibres cellulosiques (-6 %) des matières organiques (-5 %), et des pneus (-4 %) de 2008 à 2010.

Caractéristiques financières et d'emploi de l'industrie de la gestion des déchets

Secteur des administrations publiques locales

Revenus d'exploitation

Les revenus d'exploitation tirés par les administrations publiques de la prestation de services de gestion des déchets se sont élevés à un peu plus de 2,3 milliards de dollars en 2010³.

Dépenses courantes

S'élevant à 2,9 milliards de dollars (environ 86 \$ par personne), les dépenses courantes de 2010 des administrations publiques locales du pays ont augmenté de 12 % par rapport à 2008. Les coûts de collecte et de transport représentent la plus grande part des dépenses courantes (1,2 milliard de dollars), suivis des coûts d'exploitation des installations d'élimination et de traitement (517 millions de dollars) et des frais de déversement (425 millions de dollars).

Les plus fortes hausses observées entre 2008 et 2010 touchent les contributions aux fonds pour l'entretien des sites d'enfouissement, à la suite de leur fermeture (93 millions de dollars, en hausse de 60 %) ainsi que l'exploitation des installations de recyclage (157 millions de dollars, en hausse de 38 %). La seule catégorie pour laquelle les dépenses courantes ont diminué entre 2008 et 2010 était celle de l'exploitation des stations de transfert (146 millions de dollars, en baisse de 13 %).

Les frais d'exploitation par habitant varient grandement d'une province à l'autre (graphique 4). Les frais de collecte et de transport, qui coûtent aux administrations publiques locales environ 36 \$ par personne à l'échelle du pays, représentent la plus grande part des coûts de gestion des déchets par habitant pour la plupart des provinces. La seule exception est le Nouveau-Brunswick, qui dépense plus par habitant pour exploiter ses installations d'élimination qu'il ne le fait pour la collecte et le transport (29 \$ par personne comparativement à 16 \$ par personne). La Nouvelle-Écosse dépense à peu près autant en collecte et transport qu'en exploitation des installations d'élimination.

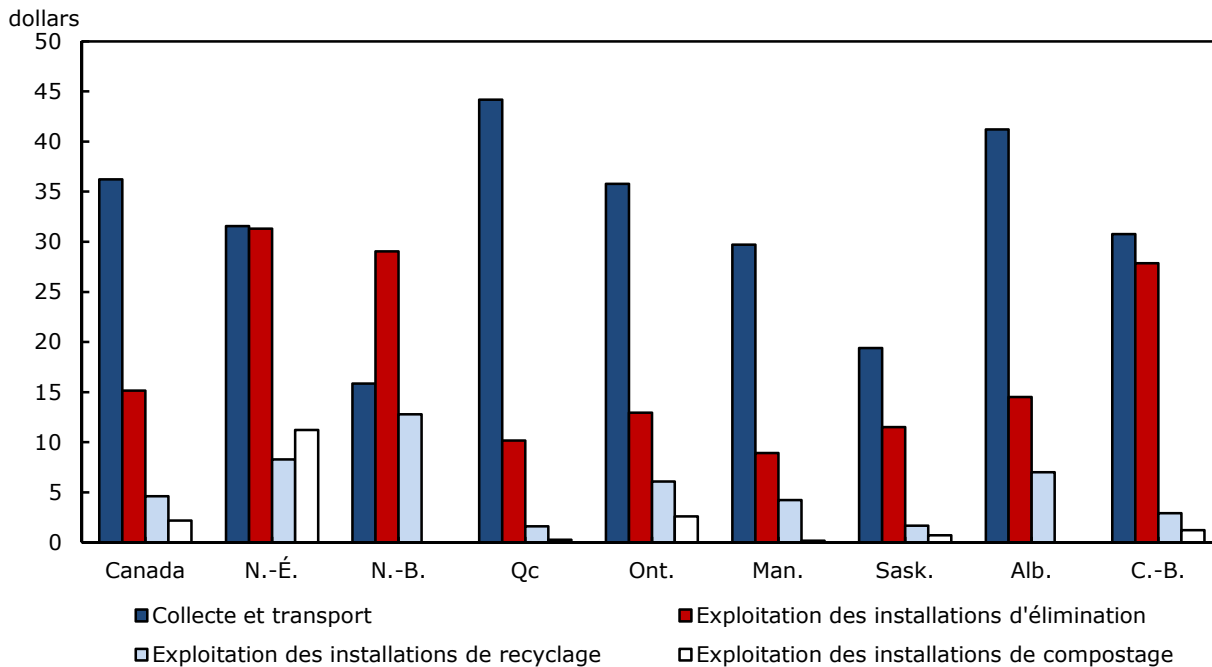
1. Les fibres cellulosiques comprennent les journaux, le carton et les fibres cellulosiques mélangées.

2. Les métaux comprennent les métaux ferreux, le cuivre, l'aluminium, les métaux mélangés et les produits blancs (électroménagers).

3. Comprend les revenus tirés précisément à des fins de gestion des déchets par les administrations locales et les autres organismes publics de gestion des déchets qui offrent des services de gestion des déchets. Ne comprend pas les recettes fiscales municipales d'ordre général. Les revenus provenant de la perception des charges municipales sont inclus dans le total; toutefois, avant 2008, les répondants à l'enquête n'étaient pas interrogés spécifiquement sur ces revenus. La comparaison des revenus d'exploitation des administrations publiques locales pour 2008 aux revenus des années précédentes n'est pas recommandée. En 2010, d'autres modifications ont été apportées au libellé de la question. Il faut donc faire preuve de prudence lorsque l'on compare les données de 2010 à celles de 2008.

Graphique 4

Dépenses courantes par habitant des administrations publiques locales liées à la gestion des déchets pour certaines provinces, 2010



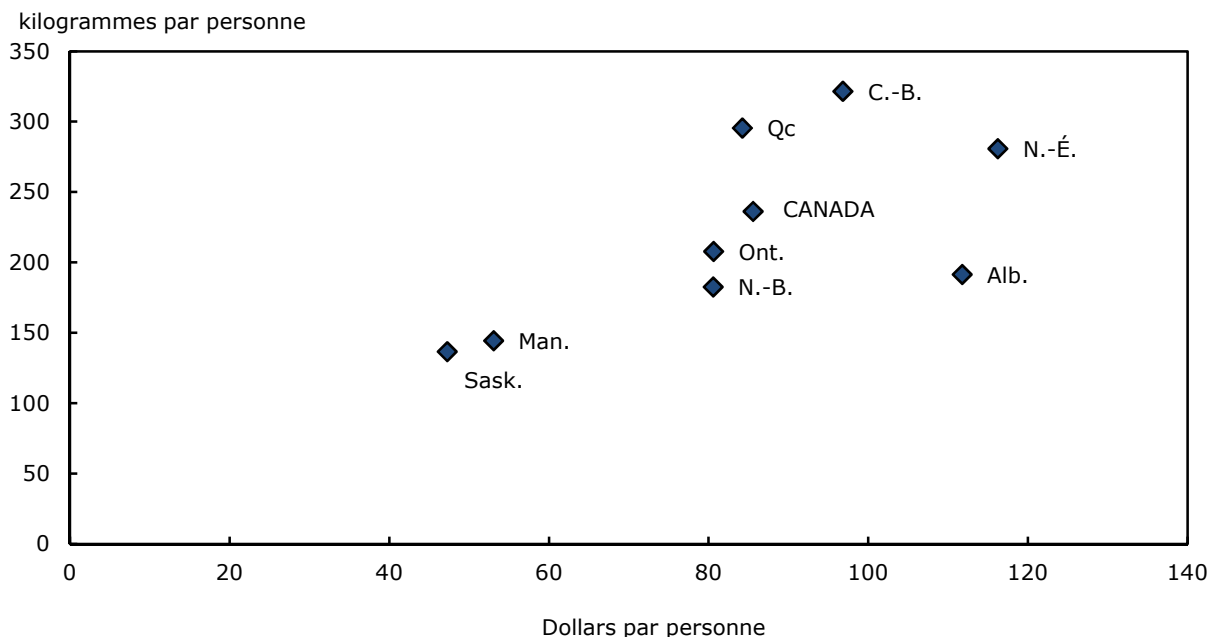
Note(s): Les données pour Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut ne sont pas incluses afin de respecter les exigences de la Loi sur la statistique en matière de confidentialité. Pour la même raison, les dépenses des administrations liées à l'exploitation d'installations de traitement organique du Nouveau-Brunswick et de l'Alberta ne sont pas incluses.

Source(s): Statistique Canada, tableaux CANSIM 051-0001 et 153-0045 (consultés le 21 août 2013).

En 2010, les administrations publiques locales ont dépensé, par personne, environ 15 \$ pour l'exploitation d'installations d'élimination, 5 \$ pour l'exploitation d'installations de recyclage et 2 \$ pour l'exploitation d'installations de traitement biologique. L'affectation de fonds publics au réacheminement de déchets variait entre les provinces. Par exemple, le Nouveau-Brunswick (13 \$), la Nouvelle-Écosse (8 \$), l'Alberta (7 \$) et l'Ontario (6 \$) ont tous dépensé davantage, par habitant, que la moyenne nationale pour exploiter des installations de recyclage. La Nouvelle-Écosse (11 \$) et l'Ontario (3 \$) ont dépensé davantage que la moyenne nationale par habitant pour l'exploitation d'installations de traitement biologique.

La représentation graphique, par province, des dépenses par habitant pour le réacheminement des déchets comparées aux dépenses courantes totales par habitant révèle l'existence d'un lien entre l'argent dépensé par les administrations publiques et la proportion de déchets qui, en fin de compte, sont réacheminés depuis les installations d'élimination (graphique 5).

Graphique 5
Déchets réacheminés et dépenses courantes des administrations publiques locales pour certaines provinces, 2010



Note(s): Les données pour Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut n'ont pas été incluses pour respecter les exigences de la Loi sur la statistique en matière de confidentialité.

Source(s): Statistique Canada, tableaux CANSIM 051-0001, 153-0043 et 153-0045 (consultés le 21 août 2013).

En 2010, les administrations publiques locales de la Nouvelle-Écosse, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ont eu des dépenses d'exploitation par habitant plus élevées que la moyenne nationale de 86\$. Les provinces de la Colombie-Britannique, du Québec et de la Nouvelle-Écosse ont toutes réacheminé une plus grande quantité de déchets provenant des installations d'élimination que la moyenne nationale de 236 kg par personne. Ce sont la Saskatchewan et le Manitoba qui ont affiché les dépenses courantes par habitant les moins élevées ainsi que les deux plus faibles taux de réacheminement en 2010.

Les dépenses totales d'immobilisations en gestion des déchets engagées par les administrations publiques locales ont totalisé 537 millions de dollars en 2010, une hausse de 9 % par rapport à 2008. Les provinces de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick ont toutes dépassé la moyenne nationale de 16 \$ par habitant au chapitre des dépenses d'immobilisations.

Secteur des entreprises

Revenus d'exploitation

Les revenus d'exploitation des entreprises dans le domaine de la gestion des déchets au Canada ont totalisé près de 6,0 milliards de dollars en 2010, ce qui représente une hausse de 2 % par rapport à 2008. Les provinces dans lesquelles les revenus d'exploitation des entreprises étaient les plus élevés étaient l'Ontario, à 2,4 milliards de dollars, le Québec, avec 1,1 milliard de dollars, et l'Alberta, avec 1,0 milliard de dollars. Les hausses les plus marquées des revenus se sont produites à Terre-Neuve-et-Labrador (18 %) et en Saskatchewan (9 %).

Dépenses d'exploitation

Les dépenses brutes d'exploitation des entreprises de gestion des déchets du secteur des entreprises au Canada ont diminué de 3 % entre 2008 et 2010, pour s'établir à quelque 5,0 milliards de dollars à l'échelle nationale. Le Nouveau-Brunswick (-6 %), l'Ontario (-6 %), l'Alberta (-5 %), le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut (-5 %) ainsi que le Manitoba (-3 %) ont tous contribué à cette baisse. Au cours de la même période, les autres provinces ont enregistré une hausse des dépenses brutes d'exploitation.

Les dépenses d'immobilisations, qui tendent à varier de manière significative d'une année à l'autre, ont baissé de 19 % de 2008 à 2010, se situant à 335 millions de dollars. La plus forte hausse des dépenses d'immobilisations a été enregistrée au Québec (+67 % pour se situer 77 millions de dollars), tandis que la baisse la plus prononcée a été observée en Alberta (-53 % pour se situer 67 millions de dollars).

Emploi, secteur des administrations publiques locales et secteur des entreprises

Le nombre total de travailleurs à temps plein de l'industrie de la gestion des déchets, dans le secteur des administrations publiques et le secteur des entreprises pris collectivement, a dépassé 32 000 en 2010, ce qui représente une hausse de 2 % par rapport à 2008. Environ 80 % des travailleurs à temps plein sont employés par le secteur des entreprises. L'emploi à temps plein dans l'industrie de la gestion des déchets a augmenté de 5 % dans le secteur des administrations et de 2 % dans le secteur des entreprises. Le nombre d'emploi à temps partiel dans les deux secteurs a augmenté de 9 %, pour s'établir à près de 3 000 employés en tout. Le nombre d'employés à temps partiel dans le secteur des administrations publiques est à peu près égal à celui du secteur des entreprises.

Produits connexes

Choisis parmi les publications de Statistique Canada

16-002-X	EnviroStats
16-201-X	L'activité humaine et l'environnement
16-253-X	Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement : information socioéconomique
16-257-X	Catalogue des produits des comptes et de la statistique de l'environnement
16F0006X	Dépenses de protection de l'environnement du secteur des entreprises

Choisis parmi les tableaux de CANSIM de Statistique Canada

153-0041	Élimination de déchets, selon la source, Canada, provinces et territoires, bisannuel
153-0042	Matières récupérées, selon la source, Canada, provinces et territoires, bisannuel
153-0043	Matières récupérées, selon le type, Canada, provinces et territoires, bisannuel
153-0044	Caractéristiques du secteur des entreprises de l'industrie de la gestion des déchets, Canada, provinces et territoires, bisannuel
153-0045	Caractéristiques des administrations publiques de l'industrie de la gestion des déchets, Canada, provinces et territoires, bisannuel

Choisis parmi les enquêtes de Statistique Canada

1736	Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des administrations publiques
2009	Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises

Choisis parmi les tableaux sommaires de Statistique Canada

- *Élimination et récupération des déchets selon la province et le territoire*
- *Élimination des déchets selon la source, la province et le territoire*

Tableaux statistiques

Tableau 1-1
Élimination des déchets — Province et le territoire

	Total de déchets éliminés			Quantité de déchets éliminés par personne		
	2008	2010	Variation en pourcentage 2008 à 2010	2008	2010	Variation en pourcentage 2008 à 2010
	tonnes	pourcentage		kilogrammes	pourcentage	
Canada	25 907 467 r	24 883 546	-4,0	778 r	729	-6,2
Terre-Neuve-et-Labrador	380 176 r	394 235	3,7	751 r	770	2,6
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	354 231	367 246	3,7	378	389	2,8
Nouveau-Brunswick	479 461	475 265	-0,9	642	631	-1,7
Québec	6 146 319 r	5 795 707	-5,7	793 r	733	-7,5
Ontario	9 631 559	9 247 415	-4,0	745	699	-6,1
Manitoba	945 441 r	951 612	0,7	784 r	770	-1,8
Saskatchewan	902 943	937 268	3,8	891	897	0,8
Alberta	4 147 558 r	3 917 492	-5,5	1 155 r	1 052	-8,9
Colombie-Britannique	2 811 568	2 658 271	-5,5	641	587	-8,5
Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	x	x	x	x	x	x

Note(s) : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués. La quantité totale de déchets non dangereux éliminés dans des installations d'élimination des déchets publics et privés inclut les déchets exportés à l'extérieur de la province productrice ou à l'extérieur du pays en vue d'être éliminés. Ceci n'inclut pas les déchets éliminés dans des installations d'élimination de déchets dangereux ni les déchets produits sur un site industriel et éliminés sur place.

Source(s) : Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, tableaux CANSIM 051-0001 et 153-0041.

Tableau 1-2
Élimination des déchets — Source, province et le territoire

	Sources résidentielles ¹		Sources non résidentielles ²		Toutes les sources	
	2008	2010	2008	2010	2008	2010
	tonnes					
Canada	9 350 354 r	9 256 540	16 557 113 r	15 627 006	25 907 467 r	24 883 546
Terre-Neuve-et-Labrador	200 918 r	x	179 257 r	x	380 176 r	394 235
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	148 060	145 589	206 171	221 657	354 231	367 246
Nouveau-Brunswick	233 703	219 486	245 758	255 779	479 461	475 265
Québec	2 848 822 r	2 853 189	3 297 497 r	2 942 518	6 146 319 r	5 795 707
Ontario	3 231 399	3 204 264	6 400 160	6 043 151	9 631 559	9 247 415
Manitoba	400 297	388 683	545 144 r	562 929	945 441 r	951 612
Saskatchewan	289 760	283 726	613 182	653 541	902 943	937 268
Alberta	993 976 r	970 422	3 153 581 r	2 947 070	4 147 558 r	3 917 492
Colombie-Britannique	960 472	953 761	1 851 097	1 704 510	2 811 568	2 658 271
Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	x	x	x	x	x	x

1. Les déchets résidentiels non dangereux éliminés incluent les déchets solides produits dans toutes les résidences et incluent les déchets qui sont recueillis par les municipalités (soit par leurs propres employés, soit au moyen de contrats attribués à des entreprises) et les déchets des sources résidentielles qui sont apportés à des dépôts, à des stations de transfert et à des installations d'élimination des déchets.

2. Les déchets solides non dangereux de sources non résidentielles sont des déchets provenant de toutes les sources sauf les déchets résidentiels. Ils comprennent les matières résiduelles industrielles qui sont produites par les secteurs manufacturiers et par les industries primaire et secondaire, puis gérés à l'extérieur des exploitations en question; les matières résiduelles commerciales sont produites par des exploitations commerciales comme les centres commerciaux, les restaurants ou les bureaux ainsi que les matières résiduelles du secteur institutionnel produites par des établissements comme les écoles, les hôpitaux, les installations gouvernementales, les foyers pour personnes âgées, les universités et les autres. Ces déchets incluent aussi les déchets non dangereux provenant de la construction, de la rénovation et de la démolition et comprennent aussi les déchets provenant du déblaiement des terrains. Ceux-ci correspondent aux déchets produits par les activités liées à la construction, la rénovation et la démolition. Il s'agit généralement de matières comme le bois, le gypse, certains métaux, le carton, les portes, les fenêtres, le câblage et les autres. On exclut les matières se rapportant au déblaiement des terrains non développés ainsi que des matières telles l'asphalte des chaussées, le béton, les briques et le sable ou le gravier propres.

Note(s) : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués. La quantité totale de déchets non dangereux éliminés dans des installations d'élimination des déchets publics et privés inclut les déchets exportés à l'extérieur de la province productrice ou à l'extérieur du pays en vue d'être éliminés. Ceci n'inclut pas les déchets éliminés dans des installations d'élimination de déchets dangereux ni les déchets produits sur un site industriel et éliminés sur place.

Source(s) : Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, tableau CANSIM 153-0041.

Tableau 2
Récupération des déchets selon la province et le territoire

	Total de matières récupérées			Quantité de matières récupérées par personne			Taux de récupération	
	2008	2010	Variation en pourcentage 2008 à 2010	2008	2010	Variation en pourcentage 2008 à 2010	2008	2010
	tonnes		pourcentage	kilogrammes		pourcentage		
Canada	8 310 570^r	8 063 223	-3,0	249^r	236	-5,3	24,3^r	24,5
Terre-Neuve-et-Labrador	x	x	x	x	x	x	x	x
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	289 950	265 467	-8,4	309	281	-9,2	45,0	42,0
Nouveau-Brunswick	165 249 ^r	137 515	-16,8	221 ^r	183	-17,4	25,6 ^r	22,4
Québec ¹	2 463 600	2 336 400	-5,2	318	296	-7,0	28,6	28,7
Ontario	2 781 830 ^r	2 749 047	-1,2	215 ^r	208	-3,4	22,4 ^r	22,9
Manitoba	165 667 ^r	178 481	7,7	137 ^r	144	5,1	14,9 ^r	15,8
Saskatchewan	122 932 ^r	142 659	16,0	121 ^r	137	12,6	12,0 ^r	13,2
Alberta	728 536	713 153	-2,1	203	192	-5,6	14,9	15,4
Colombie-Britannique	1 505 112	1 457 062	-3,2	343	322	-6,3	34,9	35,4
Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	x	x	x	x	x	x	x	x

1. Les données sur le réacheminement des déchets pour la province de Québec sont tirées d'une enquête réalisée par RECYC-QUÉBEC. Veuillez noter que la quantité d'électroménagers déclarée par RECYC-QUÉBEC surpasse dans une mesure disproportionnée les quantités déclarées par les autres secteurs de compétence. La définition d'électroménager et la méthodologie de collecte utilisées par RECYC-QUÉBEC pour ce type de matière diffèrent de celles utilisées par l'Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets de Statistique Canada, ce qui explique l'écart observé.

Note(s) : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués. Ces données ne portent que sur les entreprises et les organisations locales de gestion des déchets qui ont déclaré des activités liées à la préparation des matières non dangereuses en vue du recyclage. Elles se rapportent seulement aux matières qui entrent dans le flux des déchets et ne couvrent pas les déchets qui pourraient être gérés sur place par les entreprises ou les ménages. De plus, ces données n'incluent pas les matières transportées par le producteur directement chez des transformateurs secondaires, comme des usines de pâtes et papiers, sans que n'intervienne aucune entreprise ou administration locale participant à des activités de gestion des déchets.

Source(s) : Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, tableaux CANSIM 051-0001, 153-0041 et 153-0043.

Tableau 3
Matières récupérées selon la source, la province et le territoire

	Sources résidentielles ¹		Sources non résidentielles ²		Toutes les sources	
	2008	2010	2008	2010	2008	2010
	tonnes					
Canada	4 300 979 r	4 505 257	4 009 592 r	3 557 966	8 310 570 r	8 063 223
Terre-Neuve-et-Labrador	x	x	x	x	x	x
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	149 961	136 967	139 989	128 500	289 950	265 467
Nouveau-Brunswick	62 076 r	x	103 173 r	x	165 249 r	137 515
Québec ³	1 046 000	1 112 694	1 417 600	1 223 706	2 463 600	2 336 400
Ontario	1 849 828 r	1 996 057	932 001 r	752 990	2 781 830 r	2 749 047
Manitoba	70 400 r	85 460	95 267 r	93 021	165 667 r	178 481
Saskatchewan	51 694 r	55 625	71 238 r	87 034	122 932 r	142 659
Alberta	391 709	332 722	336 827	380 431	728 536	713 153
Colombie-Britannique	614 204	676 102	890 908	780 960	1 505 112	1 457 062
Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	x	x	x	x	x	x

1. Les matières non dangereuses de sources résidentielles qui sont recyclables incluent les matières solides non dangereuses provenant de tous les ménages ainsi que les matières non dangereuses qui sont recueillies par les municipalités (soit par leurs propres employés, soit au moyen de contrats attribués à des entreprises) de même que les matières non dangereuses de sources résidentielles qui sont apportées à des dépôts, à des stations de transfert et à des installations d'élimination des déchets.
2. Les sources non résidentielles comprennent les matières solides non dangereuses et recyclables provenant des secteurs industriel, commercial et institutionnel ainsi que du secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition. Les matières sont celles produites par toutes les sources industrielles, commerciales et institutionnelles ainsi que par le secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition dans une municipalité et sont exclus du flux de déchets résidentiels.
3. Les données sur la récupération sont tirées d'une enquête réalisée par RECYC-QUÉBEC.

Note(s) : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués. Ces données ne portent que sur les entreprises et les organisations locales de gestion des déchets qui ont déclaré des activités liées à la récupération des matières non dangereuses. Elles se rapportent seulement aux matières qui entrent dans le flux des déchets et ne couvrent pas les déchets qui pourraient être gérés sur place par les entreprises ou les ménages. De plus, ces données n'incluent pas les matières transportées par le producteur directement chez des transformateurs secondaires, comme des usines de pâtes et papiers, sans que n'intervienne aucune entreprise ou administration locale participant à des activités de gestion des déchets.

Source(s) : Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, tableaux CANSIM 153-0042 et 153-0043.

Tableau 4-1
Matières récupérées selon le type, la province et le territoire — 2008

	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec ¹	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	Canada
	tonnes											
Toutes les matières	x	x	289 950	165 249^r	2 463 600	2 781 830^r	165 667^r	122 932^r	728 536	1 505 112	x	8 310 570^r
Journaux	x	x	34 771	12 287	310 000	494 116	45 638	16 007 ^r	84 239	124 979	x	1 129 609 ^r
Carton ondulé et non ondulé	x	x	27 271	15 111	456 000	419 690	38 249	19 723 ^r	115 789	260 478	x	1 381 298 ^r
Fibres celluloseuses mélangées	x	0	7 399	x	376 000	210 720	10 263	3 869 ^r	86 941	x	x	927 069 ^r
Verre	x	x	1 222	x	103 000	143 780	7 361	x	x	x	x	421 007
Métaux ferreux	0	0	4 244	1 499	134 400	110 467	x	x	20 685	34 193	x	350 370
Cuivre et aluminium	x	x	581	x	19 200	17 363	4 146	x	6 814	x	x	58 950
Métaux mélangés	x	x	1 462	3 540	0	22 364	4 052	1 143	20 266	73 471	x	127 033
Électroménagers	0	0	x	x	270 000	12 376	x	2 743	x	12 192	x	312 988
Matériel électronique	0	0	x	x	7 000	4 419	99	x	5 429	x	0	24 367
Matières plastiques	x	x	6 303	1 518	113 000	69 523 ^r	9 247	4 863	26 342	64 864	x	296 797 ^r
Pneus	0	x	x	298	73 000	8 087	1 499	x	3 392	x	667	158 336
Déchets provenant de la construction, de la rénovation et de la démolition	0	0	40 368	x	211 000	209 628	2 331	x	54 056	198 480	0	720 076
Matières organiques	0	x	158 419	122 863 ^r	384 000	1 029 510	x	12 190	231 544	343 586	x	2 332 295 ^r
Autres matières	x	x	2 400	954	7 000	29 786	703	1 009	10 111	9 101	x	70 375

1. Les données sur le réacheminement des déchets pour la province de Québec sont tirées d'une enquête réalisée par RECYC-QUÉBEC. Veuillez noter que la quantité d'électroménagers déclarée par RECYC-QUÉBEC surpasse dans une mesure disproportionnée les quantités déclarées par les autres secteurs de compétence. La définition d'électroménager et la méthodologie de collecte utilisées par RECYC-QUÉBEC pour ce type de matière diffèrent de celles utilisées par l'Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets de Statistique Canada, ce qui explique l'écart observé.

Note(s) : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués. Ces données ne portent que sur les entreprises et les organisations locales de gestion des déchets qui ont déclaré des activités liées à la préparation des matières non dangereuses en vue du recyclage. Elles se rapportent seulement aux matières qui entrent dans le flux des déchets et ne couvrent pas les déchets qui pourraient être gérés sur place par les entreprises ou les ménages. De plus, ces données n'incluent pas les matières transportées par le producteur directement chez des transformateurs secondaires, comme des usines de pâtes et papiers, sans que n'intervienne aucune entreprise ou administration locale participant à des activités de gestion des déchets.

Source(s) : Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, tableau CANSIM 153-0043.

Tableau 4-2
Matières récupérées selon le type, la province et le territoire — 2010

	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec ¹	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	Canada
	tonnes											
Toutes les matières	x	x	265 467	137 515	2 336 400	2 749 047	178 481	142 659	713 153	1 457 062	x	8 063 223
Toutes les fibres cellulosiques	x	x	59 977	30 474	1 052 000	1 101 819	106 704	44 740	281 133	528 301	x	3 246 679
Verre	x	x	2 480	x	112 000	137 978	x	x	x	96 760	1 065	426 794
Métaux ferreux	x	0	4 658	4 014	203 850	116 544	x	x	23 014	32 368	x	429 575
Cuivre et aluminium	x	x	x	x	30 550	17 791	3 218	x	x	6 981	x	72 108
Métaux mélangés	x	x	1 146	446	0	29 700	x	1 781	x	73 029	x	130 240
Électroménagers	0	0	2 124	x	274 000	12 853	294	2 191	x	x	x	318 487
Matériel électronique	0	x	x	234	7 000	10 181	166	x	7 707	x	x	39 036
Matières plastiques	x	x	7 084	1 663	115 000	79 163	9 932	x	29 709	64 608	248	313 036
Pneus	0	x	x	391	71 000	6 455	1 698	x	3 624	x	x	151 960
Déchets provenant de la construction, de la rénovation et de la démolition	0	0	34 163	x	211 000	154 722	x	x	49 846	198 018	0	653 255
Matières organiques	0	x	148 750	94 716	253 000	1 058 272	19 672	x	210 657	378 139	x	2 212 484
Autres matières	x	x	3 016	3 329	7 000	23 569	863	770	13 746	x	x	69 569

1. Les données sur le réacheminement des déchets pour la province de Québec sont tirées d'une enquête réalisée par RECYC-QUÉBEC. Veuillez noter que la quantité d'électroménagers déclarée par RECYC-QUÉBEC surpasse dans une mesure disproportionnée les quantités déclarées par les autres secteurs de compétence. La définition d'électroménager et la méthodologie de collecte utilisées par RECYC-QUÉBEC pour ce type de matière diffèrent de celles utilisées par l'Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets de Statistique Canada, ce qui explique l'écart observé.

Note(s) : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués. Ces données ne portent que sur les entreprises et les organisations locales de gestion des déchets qui ont déclaré des activités liées à la préparation des matières non dangereuses en vue du recyclage. Elles se rapportent seulement aux matières qui entrent dans le flux des déchets et ne couvrent pas les déchets qui pourraient être gérés sur place par les entreprises ou les ménages. De plus, ces données n'incluent pas les matières transportées par le producteur directement chez des transformateurs secondaires, comme des usines de pâtes et papiers, sans que n'intervienne aucune entreprise ou administration locale participant à des activités de gestion des déchets.

Source(s) : Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, tableau CANSIM 153-0043.

Tableau 5-1
Industrie de la gestion des déchets selon la province et le territoire — Caractéristiques du secteur des entreprises

	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	Canada
	nombre											
Nombre des entreprises												
2008	21	9	63	52	425	481	38	44	249	254	13	1 649
2010	26	8	60	56	426	483	45	43	255	282	13	1 697
Total des employés ¹												
2008	194	111	863	598	5 949	10 589	531	1 119	3 054	3 443	99	26 550
2010	218	125	950	605	5 945	10 969	574	1 329	2 830	3 611	105	27 261
Employés à temps plein												
2008	166	111	x	548	5 735	10 342	511	x	2 888	3 342	91	25 327
2010	192	125	x	558	5 671	10 630	558	x	2 671	3 421	94	25 779
Employés à temps partiel												
2008	28	0	x	50	214	247	20	x	166	101	8	1 223
2010	26	0	x	47	274	339	16	x	159	190	11	1 482
	milliers de dollars											
Revenus d'exploitation ²												
2008	31 771	19 384	129 278	116 072	1 071 505	2 456 664	157 140	121 504	960 537	769 012	14 879	5 847 745
2010	37 509	19 519	136 407	112 450	1 138 489	2 398 797	155 141	132 401	1 009 426	806 437	13 184	5 959 762
Dépenses d'exploitation ²												
2008	28 647	15 543	116 422	107 972	933 828	2 218 034	126 917	106 068	786 955	665 607	12 728	5 118 722
2010	33 218	16 778	123 090	101 368	952 004	2 074 548	123 648	114 010	745 144	690 797	12 115	4 986 720
Dépenses en immobilisations ²												
2008	x	x	6 956	5 474	46 028	149 840	13 963	19 487	142 289	24 225	x	411 651
2010	x	x	10 077	x	76 747	128 424	8 997	11 358	66 589	22 336	x	335 302

1. Inclut les employés à temps plein et à temps partiel. Toutes les estimations relatives aux employés provenant des sources de données administratives ont été comptés comme des employés à temps plein.

2. N'inclut que les revenus et les dépenses provenant de la gestion des déchets.

Note(s) : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués. Ce tableau comprend des données administratives pour les entreprises qui n'ont pas participé à l'enquête en raison de leur petite taille. Les entreprises peuvent avoir une exploitation dans plus d'une province ou d'un territoire. Le nombre total d'entreprises au Canada ne sera donc pas égal au total des entreprises par province.

Source(s) : Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, tableau CANSIM 153-0044.

Tableau 5-2
Industrie de la gestion des déchets selon la province et le territoire — Caractéristiques du secteur des administrations publiques

	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	Canada
	nombre											
Total des employés ¹												
2008	127	x	308	219	766	3 184	211	270	1 409	910	x	7 502
2010	143	x	319	235	679	3 277	224	286	1 637	924	x	7 816
Employés à temps plein												
2008	88	x	275	176	464	2 761	166	188	1 128	693	x	6 017
2010	102	x	289	192	439	2 806	151	199	1 388	696	x	6 337
Employés à temps partiel												
2008	39	x	33	43	302	423	45	82	281	217	x	1 485
2010	41	x	30	43	240	471	73	87	249	228	x	1 479
	milliers de dollars											
Revenus d'exploitation ²												
2008	6 717	x	62 041	57 236	345 563	557 189	49 172	23 600	282 854	374 797	x	1 786 806
2010	x	x	64 775	51 964	415 280	839 455	61 786	38 785	371 401	435 700	x	2 321 007
Toutes les dépenses courantes ³												
2008	15 215	x	103 392	52 751	614 748	1 043 263	55 102	40 056	289 758	376 941	x	2 615 641
2010	x	x	109 857	60 650	665 699	1 066 105	65 558	49 333	416 147	438 479	8 028	2 919 928
Dépenses en immobilisations												
2008	x	x	20 851	13 205	112 594	187 847	3 985	7 768	89 637	27 635	x	493 866
2010	x	x	19 288	13 773	87 096	142 491	5 769	x	110 378	127 209	1 289	537 114

1. Comprend les employés à temps plein et à temps partiel affectés aux activités de gestion des déchets des municipalités visées par l'enquête.
 2. Comprend les revenus perçus expressément en vue de la gestion des déchets par les administrations locales et par d'autres organismes publics offrant des services de gestion des déchets. Ne comprend pas les revenus fiscaux municipaux d'ordre général. Les revenus provenant de la collecte des charges municipales sont inclus dans le total; toutefois, avant 2008, les répondants à l'enquête n'étaient pas interrogés spécifiquement sur ces revenus. La comparaison des revenus d'exploitation des administrations locales de 2008 avec ceux des années précédentes n'est pas recommandée. En 2010, d'autres modifications ont été apportées au libellé de la question. Il faut donc faire preuve de prudence lorsque l'on compare les données de 2010 à celles de 2008.
 3. Inclut les dépenses courantes qui sont directement liées aux services de gestion des déchets.
- Note(s)** : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués. Ce tableau comprend les administrations locales, les conseils et les commissions de gestion des déchets ainsi que les organismes provinciaux chargés de la gestion des déchets. Aucune estimation n'a été faite pour les municipalités non visées par l'enquête.

Source(s) : Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, tableau CANSIM 153-0045.

Tableau 6
Dépenses courantes du secteur des administrations publiques dans la gestion des déchets selon l'activité, la province et le territoire

	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	Canada
milliers de dollars												
Collecte et transport												
2008	7 117	x	26 579	11 174	328 337	440 477	29 712	16 022	127 899	107 174	x	1 105 294
2010	x	x	29 843	11 942	349 361	473 229	36 703	20 256	153 497	139 427	3 052	1 236 696
Frais de déversement												
2008	1 444	x	10 933	6 944	134 598	139 614	5 115	x	16 464	47 694	x	368 260
2010	x	x	11 315	10 372	160 110	97 311	7 540	3 613	81 535	46 317	x	424 773
Exploitation des installations d'élimination des déchets												
2008	6 621	x	26 757	18 159	71 511	132 397	11 053	11 274	67 937	115 902	x	465 221
2010	8 294	x	29 593	21 869	80 292	170 979	11 015	12 019	54 046	126 234	x	516 991
Exploitation des stations de transfert												
2008	0	x	6 581	x	6 458	88 250	x	678	13 986	49 142	x	168 638
2010	0	x	6 946	x	5 897	64 906	1 198	238	x	52 027	x	145 960
Exploitation des installations de recyclage												
2008	0	0	7 635	2 541	13 169	61 229	4 716	2 155	16 964	4 664	570	113 643
2010	x	0	7 834	9 631	12 662	80 370	5 211	1 749	26 087	13 211	x	157 248
Exploitation des installations de compostage												
2008	0	0	8 511	x	1 120	37 355	208	511	x	5 701	x	71 045
2010	0	0	10 602	x	2 050	34 475	208	754	x	5 568	x	74 525
Contribution à des fonds pour l'entretien des sites d'enfouissement suite à leur fermeture¹												
2008	0	0	4 283	1 218	4 084	21 091	1 244	x	9 225	10 179	x	58 401
2010	x	0	3 999	991	3 947	20 477	466	x	37 131	16 388	x	93 171
Autres dépenses courantes												
2008	33	x	12 112	7 784	55 470	122 850	x	1 851	x	36 485	x	265 139
2010	109	x	9 726	2 367	51 382	124 357	3 218	x	33 128	39 306	x	270 564

1. Les contributions à des fonds pour l'entretien des sites d'enfouissement suite à leur fermeture ont été enregistrées comme autres dépenses courantes pour les années précédant 2008.

Note(s) : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués. Inclut les dépenses courantes qui sont directement liées aux services de gestion des déchets.

Source(s) : Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, tableau CANSIM 153-0045.

Introduction

L'information qui suit permettra au lecteur de bien comprendre la méthodologie de l'Enquête de l'industrie de la gestion des déchets et certains aspects importants de la qualité des données ainsi que les forces et les limites des données et la façon de les exploiter et de les analyser de façon efficace. L'information pourra donc être particulièrement utile aux fins de comparaisons avec les données d'autres enquêtes ou d'autres sources d'information et dans les conclusions à tirer au sujet des variations dans le temps.

Pourquoi a-t-on besoin de données sur l'industrie de la gestion des déchets?

Une sensibilisation générale accrue à l'importance de l'environnement a amené les gens à s'interroger sur l'incidence environnementale de nos activités. Les déchets produits par la société ont un impact sur l'environnement, et ce, de diverses manières. Ainsi, la production et l'élimination des déchets peuvent contribuer à la contamination des sols et des eaux. En outre, le méthane qui n'est pas capté dans les lieux d'enfouissement s'ajoute aux gaz à effet de serre déjà présents dans l'atmosphère.

Par ailleurs, des statistiques sur les quantités de déchets peuvent nous permettre de mesurer l'efficacité des pratiques et des politiques environnementales. Les Canadiens ont accès à une information sur l'environnement sans cesse plus diversifiée sur toutes sortes de questions, y compris la question des déchets. Les Canadiens sont devenus de plus en plus sensibles aux questions environnementales et de ce fait, ils requièrent davantage de statistiques fiables sur l'environnement, afin de leur permettre de prendre des décisions éclairées quant à leurs propres habitudes de consommation. De plus, les chercheurs et les décideurs peuvent utiliser les statistiques sur les déchets pour analyser les tendances de l'industrie et faire en sorte que soient mis en place de bons mécanismes de politique publique.

L'industrie de la gestion des déchets

Les services offerts par l'industrie de la gestion des déchets comprennent la collecte et le transport des déchets et des matières destinées au recyclage (dont le compostage) ainsi que l'exploitation d'installations d'élimination des déchets dangereux et non dangereux, l'exploitation de stations de transfert, l'exploitation d'installations de recyclage et compostage et le traitement des déchets dangereux.

L'industrie canadienne de la gestion des déchets comprend deux secteurs liés entre eux. Un organisme public comme une administration locale (par exemple, ville, district régional) ou une commission, régie ou office de coordination peut, dans le secteur public, assurer directement des services de gestion des déchets. Ainsi, un certain nombre d'administrations locales peuvent s'entendre pour gérer conjointement un site d'enfouissement ou une installation de recyclage.

L'autre source de services de gestion des déchets est le secteur privé. Des administrations locales peuvent leur confier en sous-traitance certains de ces services, ou ces entreprises peuvent directement se lier par contrat à des clients autres que ces administrations. Ainsi, une région peut adjuger à une entreprise des services de collecte de rue et/ou de recyclage, et cette même entreprise peut passer des contrats distincts avec des immeubles d'appartements ou des complexes industriels.

Fournisseurs de services de gestion des déchets—administrations locales et autres

Pour les besoins du présent rapport, les administrations locales canadiennes comprennent tous les organismes publics et parapublics de niveau inférieur à l'échelon provincial ou territorial. Dans cette vaste catégorie, les fonctions administratives sont réparties entre les municipalités, les conseils à vocation particulière et les districts scolaires locaux. On distingue également les paliers supérieurs et les paliers inférieurs de l'administration municipale. Dans le présent rapport, pour simplifier, on emploie le terme « administration locale » pour désigner un des organismes publics suivants :

Les **paliers supérieurs de l'administration municipale** englobent une ou plusieurs administrations locales telles les municipalités métropolitaines, les districts régionaux, les municipalités régionales ou les comtés.

Les **paliers inférieurs de l'administration municipale** se situent habituellement à l'intérieur ou à l'extérieur du territoire d'un autre niveau de municipalité. Il peut s'agir de villes, de villages, de cantons, de municipalités rurales, de districts ou de comtés, ou encore de « quasi municipalités », notamment des districts d'administration locale ou des districts d'amélioration locale.

Les **autres fournisseurs publics de services de gestion des déchets** peuvent prendre diverses formes, mais il s'agit généralement d'un groupe de municipalités (habituellement du palier inférieur) qui fournissent collectivement un service de gestion des déchets. Un groupe de ce genre supervise habituellement l'impartition d'un service ou d'un ensemble de services à des entrepreneurs (par exemple l'exploitation d'une installation de recyclage de matières), mais peut aussi fournir lui-même un service (par exemple l'exploitation d'un site d'enfouissement).

Définir les déchets et leurs composants

Les activités de gestion des déchets prennent des formes très diverses et font appel à plusieurs différents intervenants. Il est difficile de dresser un tableau d'ensemble des activités et de tenir compte de toutes les matières gérées.

On observe cependant un point commun : le producteur de matières indésirables veut s'en débarrasser. Ces matières peuvent être des sous-produits d'un processus de production, par exemple la cendre légère provenant d'une chambre de combustion. Par ailleurs, il peut aussi s'agir de produits qui n'ont plus de valeur aux yeux de leur propriétaire actuel, par exemple un journal qui a été lu ou un colis qui a été ouvert et vidé de son contenu.

Dans le secteur de la gestion des déchets, les concepts et les définitions ont évolué au cours des quelques dernières années. La difficulté la plus courante est celle de la classification des déchets. Les stratégies servant à établir des statistiques sur les déchets sont le reflet des besoins propres aux projets statistiques et analytiques. La classification se fait selon le type de déchets (déchets solides non dangereux des municipalités, déchets dangereux), selon le producteur ou l'activité productrice (sources résidentielles, industrielles, commerciales et institutionnelles et travaux de construction et de démolition) et selon le type de matières. Les différences de termes employés par les divers répondants peuvent causer un grand nombre de difficultés d'exécution d'enquêtes (voir la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Définitions » Qualité des données, concepts et méthodologie — Définitions utilisées dans le présent rapport). On progresse tant au niveau national qu'international vers la conception et l'application de classifications et de méthodes uniformes pour mesurer les activités de l'industrie de la gestion des déchets ainsi que les matières dont s'occupe ce secteur.

Conception globale : sources des données et méthodologie

Méthodologie générale

Dans le présent rapport, on trouvera les quantités, les types et les sources de déchets et de matières recyclables, de même qu'une description des caractéristiques de l'industrie de la gestion des déchets sur le plan des finances et de l'emploi. Les estimations viennent de l'intégration des données de deux enquêtes biennales sur les déchets menées par Statistique Canada : l'Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises et l'Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des administrations publiques. Dans les deux cas, on pose essentiellement les mêmes questions sur les quantités et les types de déchets et de matières recyclables, mais les sections traitant des finances sont quelque peu différentes.

Pour dégager les totaux non financiers des sections de l'élimination et du recyclage, on a combiné les données des deux enquêtes et écarté les données en double, qui se produisent en raison de la diversité possible des cadres d'exploitation d'établissements d'élimination et de recyclage. Certains sites peuvent être exploités en propriété par un organisme public, alors que d'autres appartiennent à un organisme public mais seront exploités par une entreprise privée. Comme le propriétaire d'un établissement n'est pas nécessairement son exploitant et que le questionnaire peut avoir été rempli à la fois par le propriétaire et l'exploitant, il faut s'assurer que les valeurs déclarées par l'établissement ne sont pas comptées deux fois. Dans ce cas, on s'est habituellement reporté aux données déclarées par le propriétaire. Toutefois, quand les données déclarées par le propriétaire et l'exploitant divergeaient nettement, on a poussé la recherche pour en déterminer les causes et la réponse appropriée a été retenue.

Ce n'est pas toute la population qui a accès à des établissements d'élimination ou de recyclage ou qui peut en utiliser. Dans les régions rurales en particulier, les gens peuvent s'entendre avec un propriétaire foncier pour aménager sur ses terrains de petits lieux d'élimination (décharges). Pour cette raison et pour d'autres aussi, on a déterminé quelle population serait visée par l'enquête. Pour ce faire, on a utilisé les renseignements fournis par les répondants et d'autres sources d'information sur les municipalités desservies par des établissements d'élimination et de recyclage. On a fait le compte de la population totale de ces municipalités à l'aide des données de Statistique Canada¹. On a aussi calculé la différence entre la population totale et la population visée. On a appliqué une valeur provinciale d'élimination par habitant au chiffre de population ainsi dégagé et on a ajouté ce total au total de l'enquête, ce qui a donné une valeur d'élimination corrigée. La portion du sous-dénombrement de la population est petite et diminue lors de chaque cycle de l'enquête.

On suppose que tous les Canadiens produisent des déchets et que ceux-ci doivent être évacués de quelque manière, ce qui exige que nous établissions une valeur ajustée d'élimination. Les valeurs de recyclage n'ont toutefois pas à été corrigées de la même façon. À la différence des déchets dont on peut se débarrasser en les enfouissant à l'arrière de la maison, les matières destinées au recyclage doivent être préparées et traitées. Les dépôts de recyclage les plus modestes peuvent ne pas faire partie de l'enquête parce qu'ils se situent au dessous des valeurs seuils de la population municipale ou de la taille d'entreprise, mais les grands établissements de récupération où ces matières sont traitées font partie du champ de l'enquête. C'est pourquoi, la plupart des matières recyclées qui s'inscrivent dans les paramètres conceptuels de l'enquête, sont comprises dans les estimations finales.

1. Statistique Canada, CANSIM, tableau 051-0001, « Estimations de la population, selon le groupe d'âge et le sexe au 1er juillet, Canada, provinces et territoires, données annuelles »

Champ d'observation de l'enquête

La classification des services de gestion des déchets

Le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) est un système de classification des industries mis au point par les organismes statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis. Créé dans le contexte de l'Accord de libre-échange nord-américain, il vise à fournir des définitions communes de la structure des activités industrielles des trois pays et un cadre statistique commun pour faciliter l'analyse des trois économies. Le SCIAN s'inspire de principes axés sur l'offre ou la production, de sorte que les données sur les résultats obtenus auprès des industries qui sont classifiées selon le SCIAN se prêtent à l'analyse de questions relatives à la production telles que le rendement du secteur industriel.

Les entreprises qui entrent dans les catégories ci-dessous du SCIAN entrent également dans le « champ d'application » de l'Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises.

56211 Collecte des déchets : Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à collecter et à transporter des déchets dangereux ou non dangereux dans les limites d'une région locale. Les établissements dont l'activité consiste à collecter des déchets dangereux peuvent avoir la responsabilité de traiter et d'emballer les déchets pour le transport. Sont aussi incluses les stations de transfert des déchets.

56221 Traitement et élimination des déchets : Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale est l'exploitation de sites de décharge, d'incinérateurs et d'autres installations de traitement ou d'élimination des déchets dangereux ou non dangereux. Sont inclus les établissements qui intègrent les activités de collecte, de traitement et d'élimination des déchets.

56292 Installations de récupération des matières : Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale est l'exploitation d'installations dans lesquelles des matières recyclables sont séparées des déchets ou dans lesquelles des matières recyclables mélangées sont triées en catégories distinctes et préparées pour l'expédition.

56299 Tous les autres services de gestion des déchets ^{CAN} : Cette classe canadienne comprend les établissements qui ne figurent dans aucune autre classe et dont l'activité principale est la gestion des déchets.

Veillez noter qu'il manque à cette liste de classifications la catégorie SCIAN 56291, Services d'assainissement. Bien qu'elle appartienne au même groupe SCIAN que l'industrie de la gestion des déchets, cette industrie est exclue car elle n'offre pas de services de gestion des déchets tels qu'ils sont définis par le Conseil canadien des ministres de l'Environnement.

Source(s): Statistique Canada, Le système de classification des industries de l'Amérique du Nord(SCIAN) 2002, <http://www.statcan.gc.ca/subjects-sujets/standard-norme/naics-scian/2002/naics-scian-02index-fra.htm>.

Période de référence

Les enquêtes sur l'industrie de la gestion des déchets se tiennent à intervalles biennaux. Les données du présent rapport sur les revenus d'exploitation, les dépenses d'exploitation et d'immobilisation, les emplois et les quantités de déchets portent sur l'exercice se terminant entre le 1^{er} avril 2010 et le 31 mars 2011.

Secteur des entreprises

Dans l'Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises de 2010, on a interrogé les entreprises sur leurs activités de gestion des déchets dans chaque province ou territoire. On les a sélectionnées en fonction du nombre d'employés salariés et de la valeur totale de leurs recettes. Les valeurs seuils (selon les niveaux de recettes et d'emploi) d'inclusion ou d'exclusion d'entreprises de cette enquête postale dépendaient de la province (ou du territoire) où celles-ci exerçaient leurs activités. Ainsi, la valeur seuil était moins élevée pour les entreprises de Terre-Neuve-et-Labrador que pour celles de l'Ontario.

Dans l'enquête auprès des entreprises de 2010, la base de sondage était tirée de l'enquête de 2008. Elle avait été mise à jour selon l'information provenant du Registre des entreprises (RE) de Statistique Canada et des répertoires de l'industrie. Les entreprises sélectionnées dans le RE forment un sous ensemble de l'industrie SCIAN 562 Services de gestion des déchets et services d'assainissement (voir l'encadré « **La classification des services de gestion des déchets** »). La liste combinée a fait l'objet d'une double vérification avec d'autres répertoires de l'industrie, le but étant de prévenir les doubles comptes d'unités.

Pour évaluer la contribution des entreprises non visées par l'enquête en raison de leur petite taille, on a utilisé des données administratives sur les revenus d'exploitation totales et sur l'ensemble de l'effectif tirées de la Division des données fiscales et du Registre des entreprises de Statistique Canada.

Secteur des administrations publiques

Des administrations locales et d'autres organismes publics de gestion des déchets ont été sélectionnés pour participer à l'Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des administrations publiques, sur la base d'un seuil de population municipale variant selon la province, et selon qu'une installation d'élimination, de recyclage et/ou de compostage était exploitée ou non sur leur territoire.

La liste d'envoi pour l'enquête de 2010 a été fondée sur les données de l'enquête précédente, auxquelles on a ajouté de l'information obtenue auprès de sources provinciales.

Les municipalités ainsi que les conseils régionaux responsables des services de gestion des déchets du Québec ont été ajoutés à la base de sondage pour l'enquête de 2010. Les estimations sur les finances et l'emploi pour le secteur des administrations locales ainsi que les données sur l'élimination sont établies à partir des données de ces enquêtes. Dans le passé, les municipalités du Québec étaient exclues de l'enquête, les renseignements étant obtenus de sources provinciales.

Variables mesurées

Pour l'année de référence 2010, on a demandé aux répondants de fournir l'information suivante :

- types précis d'activités de gestion des déchets qu'exerce le répondant;
- quantités totales de déchets confiés à des établissements d'élimination, recyclés, compostés, exportés et importés;
- provenance des déchets et des matières recyclables ou compostables;
- revenus totaux de la vente de services de gestion des déchets;
- dépenses totales d'exploitation et d'immobilisation; et
- emploi total.

Collecte et traitement des données

Dans les deux enquêtes, la collecte des données a eu lieu à l'automne, à l'hiver et au printemps 2011 et 2012. On a posté des questionnaires à 1 353 entreprises et administrations locales au total. On a reçu les réponses par la poste. Les questionnaires étaient destinés à une personne-ressource qui était chargée des activités de gestion des déchets de l'unité ou qui était au courant de ses activités.

Dans le cas des entreprises exploitées dans plus d'une province, elle devait remplir un questionnaire pour chacune des provinces. Ainsi, une entreprise avec des activités dans trois provinces a rempli trois questionnaires, chacun décrivant les opérations dans chacune des provinces. Le problème ne se posait pas dans le cas de l'enquête sur les administrations locales.

Après la date fixée pour recevoir les déclarations, on faisait un suivi par télécopieur et/ou au téléphone en rappelant aux répondants qu'ils devaient remplir et retourner leurs questionnaires.

Le contrôle des questionnaires produits s'est fait en deux étapes. D'abord, on a procédé à un contrôle de validité pour vérifier si les réponses à certaines questions se situaient dans une plage de valeurs possibles. Un tel contrôle s'appliquait particulièrement aux questions sur les quantités, mais il a aussi servi à repérer les valeurs inusitées dans les sections financières. Il y a ensuite eu un contrôle de la cohérence où on a relevé les cas d'inconsistances logiques entre les réponses aux diverses sections du questionnaire.

Un autre suivi a permis d'obtenir les valeurs manquantes et de corriger les incohérences. La période de collecte s'est terminée à la mi-mai 2012.

Secteur des administrations publiques

Un grand nombre d'administrations locales retiennent les services d'organismes privés de gestion des déchets. Il était essentiel que, tant dans sa structure que dans ses énoncés, le questionnaire permet aux répondants de distinguer leurs services propres de ceux qui étaient confiés à la sous-traitance. À l'étape du traitement des données, il a souvent fallu s'adresser aux répondants pour préciser la nature de telles relations.

Il y a aussi les municipalités qui se regroupent pour assurer des services de gestion des déchets à leurs résidents. Dans bien des régions, il existe plus d'un palier d'administration locale et les corps publics de ces paliers peuvent s'occuper de divers aspects de ces services. Nous avons reconnu bien des formes possibles pour ce qui est de la prestation des services en question. Par exemple :

1. Une administration régionale peut desservir un territoire multimunicipal.
2. L'administration du palier supérieur peut assurer tous les services de gestion des déchets
3. Seulement les municipalités du palier inférieur peuvent assurer les services.
4. Les paliers supérieurs et inférieurs peuvent assurer des services différents (l'un exploitant une installation d'élimination et l'autre, des services de collecte de déchets, par exemple).
5. Les paliers supérieurs et inférieurs peuvent assurer les mêmes services dans des secteurs différents d'une région (le palier inférieur peut exploiter une installation d'élimination sur le seul territoire d'une municipalité et l'administration régionale fait de même pour le reste de la région).
6. Les municipalités des deux paliers ou de l'un de ces paliers peuvent collaborer par l'intermédiaire d'un organisme public distinct comme une commission régionale de gestion des déchets qui s'occupe à la fois de la collecte et de l'élimination.
7. Aucune des administrations d'une région ne s'occupe de la gestion des déchets; on laisse à des entreprises privées le soin d'assurer tous les services en question.
8. Il peut exister de nombreuses combinaisons parmi les possibilités que nous venons d'énumérer.

On relève des exemples de toutes ces situations au Canada, et il faut pouvoir tenir compte de ces divers scénarios, tant dans le questionnaire d'enquête que dans le système de traitement des données.

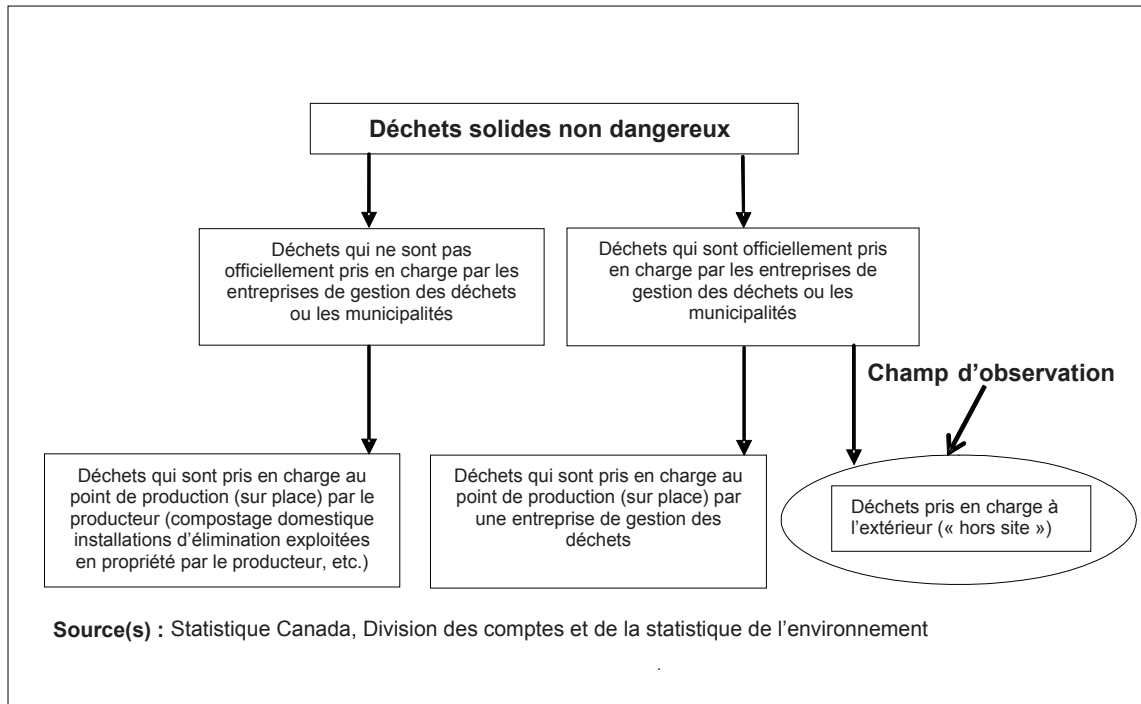
Dans certains cas, il fallait prévoir un suivi à grande échelle auprès des répondants. On a souvent traité globalement les déclarations provenant d'une région afin d'avoir une idée claire du territoire desservi, de prévenir tout double compte ou de ne pas passer à côté d'éléments d'information par inadvertance.

Évaluation de la couverture de la base de sondage

Les estimations que nous présentons ici portent uniquement sur les déchets et les matières recyclables qui sont entrés dans le circuit de gestion des déchets. En d'autres termes, il s'agit des déchets et des matières recyclables qui ont été ramassés, traités ou éliminés par une administration locale ou une entreprise privée de gestion des déchets. On ne tient donc pas compte des déchets et des matières recyclables qui sont directement gérés par les producteurs.

Figure 1

Champ d'observation de l'enquête sur l'industrie de la gestion des déchets



Ainsi, une entreprise de pâtes et papiers peut gérer ses déchets sur place ou dans un autre de ses établissements sans recourir à des fournisseurs de l'extérieur. On ne mesure donc pas ces quantités de déchets dans les deux enquêtes. Par ailleurs, les producteurs de déchets peuvent s'occuper eux-mêmes de certains déchets. Dans nombre de ménages et d'entreprises, il y a des composteurs sur site qui traitent au moins une partie de déchets organiques de la maison et du jardin. On tient compte des quantités de matières compostables qui passent par des programmes centraux, mais on exclut le compostage qui se fait sur place. Ajoutons que tous les modes irréguliers d'élimination des déchets comme les rejets interdits dans les décharges ne sont pas couverts. (Les points que nous venons de présenter sont illustrés à la figure 1).

Établissements faisant partie du champ de l'enquête

Pour le cycle de l'enquête de 2010, un total de 1 054 questionnaires destinés à des établissements compris dans le champ de l'enquête ont été retournés entièrement ou partiellement remplis, soit 405 pour le secteur des entreprises et 649 pour celui des administrations publiques. Parmi les questionnaires non retournés, 231 ont été considérés comme faisant partie du champ d'observation de l'enquête, pour un total combiné de 1 285 répondants compris dans le champ des deux enquêtes.

Fermetures, fusions et acquisitions, établissements exclus du champ de l'enquête

Depuis l'enquête de 2008, l'industrie de la gestion des déchets a subi certains changements structurels. Dans le secteur des entreprises, 16 des établissements visés par l'enquête ont fermé leurs portes et 1 a fusionné. En outre, 14 entreprises qui fournissaient des services de gestion des déchets en 2008 n'en ont pas fourni en 2010 et, par conséquent, ont été exclues du champ d'observation de la nouvelle enquête. On n'a pas déclaré de changement pour le secteur des administrations au cours de la même période.

Révisions

Des révisions ont été apportées à la période de référence de l'enquête précédente, avec la première diffusion des données actuelles, au besoin. L'objet de cette révision est de régler tous les problèmes importants qui ont été décelés dans les données entre les cycles d'enquête. La période actuelle de révision dépend de la nature du problème, mais dépasse rarement trois ans. Pour les données les plus actuelles, veuillez vous reporter aux tableaux CANSIM 153-0041 à 153-0045.

Exactitude des données

De nombreux facteurs influent sur l'exactitude des données d'une enquête. Ainsi, les répondants peuvent avoir mal interprété les questions ou avoir donné des réponses inexactes; des erreurs peuvent aussi s'être glissées dans les données à l'étape de la saisie ou de la totalisation des résultats. Nous avons tout mis en oeuvre pour diminuer le nombre de ces erreurs. Nous avons notamment vérifié toutes les données saisies et procédé à des contrôles de validité et de cohérence, à un suivi poussé auprès des grandes entreprises et à des consultations avec un certain nombre de services publics et d'associations de l'industrie.

Fardeau de réponse

Afin d'assurer un meilleur suivi et, par conséquent, d'apporter des modifications qui permettraient de façon à réduire le fardeau imposé aux répondants qui doivent remplir les questionnaires, on leur a demandé d'indiquer le temps qu'ils ont pris pour le remplir. Le nombre moyen d'heures indiqué par les répondants aux deux enquêtes est de 3,7.

En général, on peut réduire les erreurs comme une couverture incomplète de l'univers, une classification inexacte des activités des entreprises ou des administrations publiques ou une incohérence parmi les définitions de travail, en menant l'enquête à intervalles réguliers. Ceci permet de tenir à jour les listes d'envoi postal et fait en sorte que les répondants connaissent bien les définitions employées et les types de renseignements à fournir.

L'observation de l'univers de l'industrie est incomplète si on y « oublie » une entreprise. Si la raison en est qu'elle a été incluse fautivement dans une autre industrie, on parle d'erreur de classification. De telles erreurs ont des répercussions sur les estimations, mais elles sont moins fréquentes que par le passé, grâce à l'adoption du système de classification SCIAN (voir à la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Définitions » Qualité des données, concepts et méthodologie — Conception globale : sources des données et méthodologie l'encadré **La classification des services de gestion des déchets** »).

Évaluation de l'exactitude des données

Une façon de juger de l'exactitude des données est de les comparer aux tendances d'autres données qui ont été recueillies. Par exemple, si les données d'une enquête indiquent que la quantité de déchets éliminés et réacheminés a sensiblement augmenté depuis l'enquête précédente, on pourrait aussi s'attendre à ce que les revenus et dépenses d'exploitation aient augmenté. De la même façon, si un rapport provincial publié indique que la quantité de matières réacheminées s'est accrue de façon significative dans cette province, on pourrait s'attendre à ce que les données obtenues de ces enquêtes suivent la même tendance. Si les données ne suivaient pas les tendances prévues, elles seraient scrupuleusement examinées. Les données financières sur les entreprises de 2010 ont de plus été comparées à l'aide des données administratives du Registre des entreprises. Les données sur le recyclage ont été comparées et validées à l'aide des données des gouvernements provinciaux de la Nouvelle-Écosse et de l'Ontario.

Taux de réponses

Le taux général de réponse aux enquêtes de 2010 sur l'industrie de la gestion des déchets — qui est le rapport entre le nombre de questionnaires entièrement ou partiellement remplis et le nombre total de questionnaires compris dans le champ d'observation de l'enquête — s'est respectivement établi à 75 % et 87 % pour le secteur des entreprises et celui des administrations publiques.

Taux d'imputation

Pour la plupart, les entreprises et les administrations locales ont très volontiers répondu aux questions de l'enquête, mais certaines n'ont pu produire toutes les données selon le format demandé. Par exemple, les établissements qui n'utilisaient pas une balance ont eu de la difficulté à répondre aux questions sur le poids des matières collectées ou éliminées. Il y a eu imputation des données dans les cas où des valeurs manquaient à des postes du questionnaire ou quand les répondants n'avaient pas produit leur questionnaire même après le suivi intensif qui avait été fait.

Fiabilité des données

Les taux d'imputation sont un indicateur de la fiabilité des données. Le terme « imputation » fait ici référence à la proportion de données qui ne sont pas directement tirées de l'enquête mais qui proviennent plutôt d'une source administrative ou qui ont fait l'objet d'une estimation à l'aide de méthodes valables et reproductibles.

Une imputation est nécessaire pour « compléter » le tableau des données lorsque des réponses manquent à des questions ou à des ensembles de questions.

Secteur des entreprises

Pour les petites entreprises non visées par l'enquête ainsi que celles qui n'ont pas répondu au questionnaire, on s'est reporté aux données sur les finances et l'emploi du Registre des entreprises de Statistique Canada et à d'autres sources administratives (par exemple, les dossiers fiscaux) pour remplacer les valeurs manquantes.

Pour les grandes entreprises, on a comparé les valeurs imputées aux valeurs des années antérieures et à d'autres sources, comme les rapports annuels et les déclarations aux bourses de valeurs mobilières, de manière à garantir la qualité des valeurs imputées.

Le taux global d'imputation pour les variables financières des entreprises a été de 26 %.

Secteur des administrations publiques

Une méthode semblable a servi à l'estimation des valeurs manquantes sur les finances et l'emploi dans le cadre de l'enquête sur le secteur des administrations publiques. Comme le taux de réponse a été élevé (87 %) pour cette enquête, il y avait très peu de valeurs à imputer.

Élimination et recyclage des déchets

L'imputation des valeurs manquantes des sections sur l'élimination et le recyclage a fait appel à des méthodes différentes. Comme cette section était identique dans les deux enquêtes, tant pour le secteur des entreprises que pour le secteur des administrations publiques, les résultats de ces enquêtes ont facilement été combinés, d'où la possibilité d'éliminer les données en double et de tirer une réponse complète à partir de réponses partielles. Par exemple, pour les sites d'enfouissement appartenant à une administration locale et exploités en sous-traitance, cette administration et l'entreprise sous-traitant ont produit une déclaration. On a éliminé les données en double pour que la déclaration soit unique dans le cas de ces établissements. Par ailleurs, si les deux répondants n'avaient pu déclarer tous les aspects de l'exploitation de l'établissement, il a suffi de combiner leurs réponses pour obtenir un dossier complet. Pour illustrer, disons que l'entreprise pourrait avoir omis de mentionner la quantité totale de déchets éliminés dans ce centre d'enfouissement, mais que par contre, la municipalité pourrait l'avoir déclarée.

Un bon nombre des valeurs de cellules manquantes dans les formulaires d'enquête remplis ont été obtenues à la suite d'une intense activité de suivi par courrier électronique ou par téléphone. Les autres valeurs manquantes ont été fournies par des personnes ressources des administrations provinciales et locales, des spécialistes de l'industrie et des sources disponibles pour le grand public comme Internet.

Les tableaux du présent rapport comprennent des données dont la qualité a été jugée suffisante pour une diffusion à un niveau désagrégé. Les impératifs de confidentialité des données interviennent dans une telle évaluation au même titre que les taux d'imputation. Les données doivent être diffusées à un niveau où il est impossible d'établir l'identité d'un répondant, dans quelque cellule que ce soit. Ajoutons que les niveaux d'imputation doivent rester dans des limites raisonnables.

Limites des données

Nous avons tout mis en oeuvre pour que les estimations de ce rapport soient d'une grande qualité et d'une grande fiabilité, mais il importe de bien saisir les limites de l'information livrée, ce qui permettra au lecteur de prendre des décisions éclairées avant de poursuivre la recherche ou l'analyse au moyen de ces estimations.

Couverture

Comme on l'indique à la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Conception globale : sources des données et méthodologie—**Évaluation de la couverture de la base de sondage** », les estimations du présent rapport portent uniquement sur les matières qui sont entrées dans le circuit de la gestion des déchets. On a exclu les déchets dont peut s'occuper sur place une entreprise ou un ménage. La majeure partie des déchets résidentiels sont pris en charge par les municipalités ou des entreprises privées et, par conséquent, sont couverts par l'enquête, mais on peut croire qu'une quantité appréciable est aussi gérée sur place par les producteurs de l'industrie. Par ailleurs, une part importante des déchets sont transportés par le producteur, directement chez des transformateurs secondaires, comme des usines de pâtes et papiers, sans qu'intervienne aucune entreprise ou administration locale participant à la gestion des déchets. Des preuves non scientifiques laissent supposer que ces pratiques sont de plus en plus répandues.

La plupart des déchets agricoles ne sont pas couverts par ces enquêtes. Ils sont habituellement évacués sur place ou par les soins d'entreprises spécialisées qui ne sont pas classifiées comme appartenant à l'industrie de la gestion des déchets dans le SCIAN.

En outre, les données ne comprennent pas les matières traitées en vue de leur réutilisation ou de leur revente, qu'il s'agisse de ferraille ou de vieux vêtements qui sont vendus en gros par la suite ou de matières qui sont recueillies par un système de consigne et qui ne sont pas traitées dans un centre de récupération.

Comparabilité des données et sources connexes

Comparaisons entre les sources de données

Québec

Dans la province de Québec, on a réduit le fardeau de réponse des administrations locales en utilisant les résultats d'une enquête provinciale réalisée par RECYC-QUÉBEC. Les estimations relatives au réacheminement au Québec sont tirées de ces données. On réexamine cet arrangement après chaque cycle d'enquête afin de déterminer si les données recueillies et publiées par RECYC-QUÉBEC sont effectivement comparables aux données des enquêtes de Statistique Canada. Si les quantités déclarées dans la plupart des catégories de matières réacheminées sont comparables à celles des autres provinces, la quantité de produits blancs (gros électroménagers) réacheminés représente une exception notable. La définition des produits blancs et la méthode de collecte employées par RECYC-QUÉBEC pour cette catégorie de matières diffèrent de celles de l'Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets, ce qui engendre cet écart.

Nouvelle-Écosse et Ontario

Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse fournit à Statistique Canada une agrégation de ses quantités réacheminées et éliminées obtenue de l'appel de données qu'il l'envoie chaque année aux municipalités de cette province. On compare alors les résultats de l'enquête de Statistique Canada à ceux obtenus par la Nouvelle-Écosse afin de repérer, à l'avance, tout écart significatif entre les deux ensembles de données. Ces différences sont ensuite examinées et expliquées, si possible.

Au moyen d'un appel semblable de données lancé par Waste Diversion Ontario, la province de l'Ontario recueille de ses municipalités des données sur les matières et déchets réacheminés. Ces données sont publiées en ligne, et Statistique Canada y accède pour les comparer et repérer toute différence significative entre les chiffres de réacheminement obtenus de l'enquête sur les déchets et ceux publiés par l'Ontario.

Comparaisons dans le temps

Les données de l'enquête de 2010 sont comparables aux données des années antérieures pour les variables suivantes :

- Données sur l'élimination : comparabilité avec 2002, 2004, 2006 et 2008. Il faut toutefois faire preuve d'une certaine prudence dans la comparaison des données sur l'élimination, surtout si on compare les années précédant l'année 2002 avec les années ultérieures parce qu'avant 2002 les déchets exportés n'étaient pas inclus dans les estimations. De plus, du fait qu'on a utilisé les données de RECYC-QUÉBEC pour les statistiques sur l'élimination des déchets résidentiels avant 2006, il faut faire preuve d'une certaine prudence lorsque l'on compare ces séries à celles qui ont suivi.
- Données sur le recyclage : comparabilité avec 2000, 2002, 2004, 2006 et 2008.
- Données financières sur le secteur des entreprises : comparabilité de la plupart des variables avec 1995, 1996, 1998, 2000, 2002, 2004, 2006 et 2008. Un certain nombre de variables ont été ajoutées ou retranchées de cycle en cycle.

- Données financières sur le secteur des administrations locales : comparabilité de la plupart des variables avec 1994, 1996, 1998, 2000, 2002, 2004, 2006 et 2008. Un certain nombre de variables ont été ajoutées ou retranchées d'un cycle à l'autre. Avant 2008, les répondants à l'enquête n'étaient pas interrogés spécifiquement sur les revenus provenant de la perception des charges municipales. Par conséquent, les revenus des administrations ont sensiblement augmenté de 2006 à 2008. La comparaison des revenus d'exploitation des administrations locales de 2008 avec ceux des années précédentes n'est pas recommandée. En 2010, d'autres modifications ont été apportées au libellé de la question. Il faut donc faire preuve de prudence lorsque l'on compare les données de 2010 à celles de 2008.

Questions de mesure

Le réacheminement des déchets fait généralement référence à la non élimination de matières au moyen d'une combinaison de procédés et de mesures. Il s'agit là des activités de traitement des déchets qui permettent d'éviter l'enfouissement ou l'incinération¹. On doit tenir compte d'un certain nombre de points lorsqu'on emploie ces données.

Premièrement, les quantités de matières réacheminées visent seulement les matières qui ont fait l'objet d'un traitement en vue du recyclage dans des installations de recyclage appartenant à des intérêts publics ou privés. Les données excluent les matières qui ont été traitées et réutilisées sur place par une entreprise ou un organisme public dans le cadre de ses activités de production ou d'activités économiques secondaires. Ce sont des matières qui ne sont jamais entrées dans le circuit de gestion des déchets non dangereux et qui, par conséquent, ne sauraient être considérées comme des déchets aux fins de la présente enquête.

Deuxièmement, on reconnaît que les données relatives à une grande partie de la catégorie de la réutilisation ne figurent pas dans nos tableaux. Par exemple, on exclut les vieux vêtements donnés à un détaillant et revendus par la suite, tout comme les appareils électroménagers d'occasion qui sont remis en état, puis mis en vente. Quant aux produits consignés comme les bouteilles de bière, ils sont classés dans la catégorie de la réutilisation et ne se trouvent pas dans les tableaux à moins d'avoir été traités dans un centre de récupération.

Troisièmement, les données ne comprennent pas les matières dont s'occupent les grossistes de ferraille, de matières plastiques ou de papier. Comme pour les autres données de notre rapport, il s'agit de données portant uniquement sur les entreprises dont la principale source de revenu consiste en activités de gestion des déchets ainsi que sur les organismes publics qui assurent des services semblables.

Quatrièmement, le secteur agricole est largement absent de cette information. Les déchets et les matières recyclables (animaux morts, fumier ou autres) des exploitations agricoles sont généralement éliminés sur place par le producteur ou confiés à des entreprises spécialisées en gestion de déchets agricoles. Suivant le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), la plupart de ces entreprises n'appartiennent pas à l'industrie de la gestion des déchets.

Cinquièmement, les données ne tiennent pas compte de la terre contaminée qui sert de matériau de recouvrement ou a un autre usage dans un établissement d'élimination (par exemple le remblayage). On doit également prendre note que d'autres matières abondantes sont exclues, par exemple l'asphalte des chaussées et les débris de défrichage (terre, broussailles, souches ou autres).

En sixième lieu, il est reconnu qu'une quantité éventuellement importante de matières réacheminées des sites d'enfouissement pourrait être recueillie dans le cadre de programmes de gérance ou de reprise. Les programmes de gérance existent au niveau national ainsi que provincial et territorial pour des articles tels que les pneus, les produits électroniques, les récipients à boisson, les batteries, la peinture et l'huile usagée. Certaines de ces matières peuvent être incluses dans les données recueillies dans le cadre de l'enquête si les entreprises participant à la collecte et (ou) au traitement de ces matières relèvent de l'industrie de la gestion des déchets selon la définition du SCIAN, ou si une municipalité participant à la collecte de matières ou à l'administration d'un programme a déclaré ces matières dans son questionnaire d'enquête.

1. 1. GAP Team, 15 juin, 2000, Manual on Generally Accepted Principles (GAP) for Calculating Municipal Solid Waste Flow. Toronto, p. 15.

Enfin, les données sur le compostage comprennent les tonnages gérés au moyen de programmes centralisés publics administrés par les municipalités ou par des conseils ou des commissions de gestion des déchets ainsi que les tonnages des installations privées exploitées par des intérêts privés. Les données sur le compostage excluent les estimations pour les programmes de compostage sur place, tels que le compostage domestique. En outre, les données sur le compostage sur place des déchets industriels, par exemple les données des entreprises qui compostent les déchets produits au cours de l'extraction des ressources naturelles (par exemple, exploitation forestière ou pêche) peuvent être exclues si l'activité commerciale principale de ces entreprises ne relève pas de l'industrie de la gestion des déchets selon la définition du SCIAN.

Définitions

Compostage

Processus de traitement biologique aérobie utilisé le plus souvent au Canada à l'heure actuelle pour la gestion des déchets biodégradables de sources résidentielles, par exemple les déchets de feuilles et de jardin et les déchets de cuisine.

Déchets

Ces dernières années, on a proposé plusieurs définitions des déchets. Un point commun à ces définitions est la notion que les déchets sont des matières indésirables dont le producteur veut se débarrasser. Ces matières indésirables peuvent être des sous-produits d'un procédé de production, par exemple la cendre légère provenant d'une chambre de combustion. Par ailleurs, il peut s'agir d'un produit qui n'a plus de valeur aux yeux de son propriétaire actuel comme un journal qui a été lu, un colis qui a été ouvert et vidé de son contenu ou une pomme qui a été mangée jusqu'au cœur, tous ces objets étant semblables dans la mesure où ils ont perdu leur valeur inhérente d'origine du point de vue des consommateurs.

Déchets dangereux

Comprend toutes les matières désignées dangereuses en raison de leur nature ou de leur quantité et exigeant des techniques de manutention spéciales, tel qu'il est précisé dans les textes législatifs.

Déchets destinés à l'élimination

Matières qui peuvent être dangereuses pour la santé humaine ou l'environnement, en raison de leur nature dangereuse, inflammable, corrosive, explosive ou toxique et qui exigent des techniques de manutention spéciales, tel qu'il a été précisé par le Règlement sur le transport des marchandises dangereuses (1985), la Convention de Bâle (1989) ou le Règlement sur l'exportation et l'importation des déchets dangereux (1992).

Déchets de la construction, de la rénovation et de la démolition (CRD)

Déchets CRD, appelés aussi déchets DDC (démolition, déblaiement, construction), issus d'activités de construction et de démolition. Il s'agit généralement de matériaux tels que le béton, la brique, le bois peint, les gravats, les cloisons sèches, le métal, le carton, les portes, les fenêtres et le câblage. On exclut les matières se rapportant au déblaiement des terrains qui ne sont pas développés.

Déchets des secteurs industriel, commercial et institutionnel

Déchets qui sont produits par toutes les sources non résidentielles d'une municipalité et que l'on exclut des déchets résidentiels. Cela comprend :

- les déchets industriels produits par les secteurs manufacturiers, primaires et secondaires, puis gérés à l'extérieur des exploitations en question; ce type de déchets relève généralement d'un contrat de collecte conclu avec le secteur privé;

- les déchets commerciaux produits par des exploitations commerciales comme les centres commerciaux, les restaurants ou les bureaux; certains déchets commerciaux (provenant de petites boutiques, par exemple) peuvent relever du mode de collecte municipale, tout comme les déchets résidentiels;
- les déchets du secteur institutionnel produits par des établissements comme les écoles, les hôpitaux, les installations gouvernementales, les résidences pour personnes âgées et les universités, etc. Ce type de déchets relève généralement d'un contrat de collecte conclu avec le secteur privé.

Déchets non résidentiels

Comprend les déchets solides non dangereux provenant des municipalités, de source industrielle, commerciale et institutionnelle, de même que les déchets produits par les travaux de construction et de démolition.

Déchets résidentiels

Déchets provenant de logements principaux et saisonniers, y compris des maisons unifamiliales et multifamiliales, ainsi que de tours d'habitation dont la hauteur varie.

Cela comprend :

- Les déchets recueillis par la municipalité (par ses propres employés ou par une entreprise qui a signé un contrat);
- Les déchets de sources résidentielles qui sont apportés par le producteur à des dépôts, à des stations de transfert et à des sites d'enfouissement.

Frais de déversement (frais d'élimination)

Frais versés au propriétaire, au bailleur ou à l'exploitant d'un site d'enfouissement lui accordant le droit d'éliminer des déchets à cet endroit. Les frais peuvent être évalués en fonction du poids (p. ex. à la tonne), du volume (p.ex. au mètre cube) ou selon les matières éliminées (les frais qui diffèrent selon le type de matières éliminées comme des produits blancs ou des pneus). Les redevances de déversement peuvent être payés aux propriétaires ou exploitants des installations de récupération et de tri, des installations de traitement de matières organiques ou des installations de traitement des déchets.

Incinération/traitement thermique

La combustion de déchets. L'incinération transforme les déchets en cendres résiduelles, en gaz de combustion, en particules et en chaleur qu'il est ensuite possible d'utiliser pour produire de l'électricité. La plupart des organisations canadiennes considèrent l'incinération comme une forme d'élimination.

Industrie de la gestion des déchets

Pour les besoins de ces enquêtes, l'industrie de la gestion des déchets comprend généralement les entreprises et les organismes publics se trouvant au Canada et qui fournissent des services de collecte, de transport, de récupération, de traitement ou d'élimination des déchets ou des matières recyclables.

Installation d'élimination

Installation servant à l'enfouissement, à l'incinération ou au traitement des déchets pour leur élimination définitive.

Matières recyclables

Matières qui ont atteint la fin de leur durée utile sous leur forme d'origine ou selon leur destination initiale et qui peuvent être transformées par le recyclage en des matières premières pouvant servir à un autre procédé de production.

Production

La production totale est la somme de l'ensemble des déchets solides non dangereux, résidentiels et non résidentiels, qui ont été éliminés dans une installation d'élimination hors site et l'ensemble des matières envoyées pour le recyclage à une installation de recyclage hors site.

Récupération

Correspond à la quantité de matières non dangereuses récupérées des installations d'élimination et représente la totalité des matières traitées en vue du recyclage dans une installation de recyclage ou compostage hors site.

Recyclage

Procédé par lequel une matière (par exemple, le verre, le métal, le plastique, le papier) est détournée du flux des déchets et retransformée en un nouveau produit ou utilisée en tant que substitut d'une matière brute.

Site d'enfouissement sanitaire

Site d'enfouissement qui, au minimum, n'accepte de recevoir que certains types de déchets et qui dispose de mécanismes de surveillance (comme une clôture et du personnel) pour contrôler les types et les quantités de déchets qui y sont déchargés. Souvent, ce terme désigne aussi les sites d'enfouissement qui disposent de mécanismes permettant de séparer les déchets et les lixiviats de la nappe phréatique ou d'extraire les lixiviats en vue de leur traitement et de leur élimination.

Station ou installation de transfert de déchets (non dangereux)

Installation où les déchets transportés par des véhicules servant à la collecte sont transférés dans d'autres véhicules qui transportent les déchets jusqu'à une installation d'élimination (site d'enfouissement, incinérateur) ou de recyclage.